

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 24 novembre 2008**

~~~~~

**INSTALLATION DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX DE SOUMONT -
AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour,
lundi 24 novembre 2008, à Plaissan, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté
de communes.

Présents : M. VILLARET Louis - M. JOVER Jean-Marcel - Mme BARRAL Hélène - M. DONNADIEU Jacques - M. CARCELLER Claude - M. SAINTPIERRE Michel - M. BONNAFOUS Claude - M. PALOC Eric - M. RUIZ - Jean-François - Mme CONSTANT Agnès - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. CADILHAC Jean-François - M. PIERRUGUES Georges - Mme FLORES Monique - M. DEJEAN Maurice - Mme DELVAL Valérie - Mme CONTRERAS Sylvie - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. SIDERIS André - M. GOUZIN Bernard - M. CALAS Alain - M. CORBEAU Eric - M. DURET Jean-Pierre - M. JEREZ Bernard - M. CADARS Cyrille - M. YVANEZ André - Mme DELONCA Hélène - M. CROIZIER Jean-Luc - M. PECHIN Jean-Pierre - M. GABAUDAN Jean-Pierre - Mme QUINQUARLET Martine - M. GREZES Frédéric - M. TOURET Jean-Louis - M. CAUMEIL Bernard - M. SIEGEL Robert - M. DELIEUZE Pascal - Mme GALVEZ Fabienne - M. PUEL Alain - M. GASTAN François - M. GALABRUN Jacky

Absents ou excusés : M. CABELLO Gérard - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. DOUYSET Bernard - M. VENTURE Jean-Pierre - M. MARC Jean-Claude - M. LASSALVY Christian - M. POUJOL Robert - Mme BEDES Marie-Claude - Mme VAILHE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès - M. HENRY Marc - Mme COMBES Caroline - M. REQUIRAND Daniel - M. LAMONT Didier

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Sur le rapport du Président,

Vu le dossier de demande d'autorisation d'exploiter l'ISDND de Soumont par le Syndicat Centre Hérault,

Vu le **Pavis de la commission Environnement du 17 novembre 2008,**

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **D'émettre** un avis favorable sur la demande d'autorisation d'exploiter le site de Soumont déposée par le Syndicat Centre Hérault

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 105 le 28 novembre 2008
Publication le 28 novembre 2008
Notification le 28 novembre 2008
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le 28 novembre 2008
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

